

Communiqué de presse

6^e Révision de l'AI

Le PBD se prononce contre les quotas pour l'instant

Le Parti Bourgeois-Démocratique Suisse s'est prononcé contre l'introduction d'un quota lors de la 6^e révision de l'assurance invalidité (AI) et se réjouit qu'une majorité au Conseil national partage cet avis. Le PBD estime cependant que l'économie ne s'engage pas assez pour la réinsertion des personnes handicapées dans la vie professionnelle. Mais l'introduction d'un quota reste, à ses yeux, une solution injuste. Le PBD préfère donner aux entreprises la possibilité de faire eux-mêmes les efforts nécessaires. Si cela ne devait pas donner les résultats escomptés dans les années à venir, l'introduction d'un quota deviendra incontournable pour que les quelques 17'000 personnes handicapées puissent être réintégrées et les buts de la 6^e révision de l'AI atteints.

Avec la réinsertion dans la vie professionnelle des presque 17'000 rentiers AI actuels le parlement s'est fixé un but très ambitieux. Le PBD est conscient que cela représente un grand défi pour toutes les personnes concernées. En même temps, il est clairement d'avis que l'économie ne fait pas assez d'efforts aujourd'hui. Cela concerne surtout les grandes entreprises. Mais le PBD se prononce pour l'instant quand-même contre l'introduction d'un quota, puisque, à ses yeux, une telle solution comporte toujours des injustices et des incertitudes. Par exemple: Quelles entreprises seraient concernées? Où poser les limites? Toutes les entreprises devraient, au fond, participer à l'effort de réinsertion. Si l'obligation ne concerne que les grandes entreprises, les autres ne se sentiraient plus obligés à faire leur part.

De plus, le PBD voit, dans l'application de quotas, une certaine contradiction avec la 5^e révision de l'AI qui demandait aux entreprises de s'engager à maintenir des personnes mal adaptées voire handicapées dans leur emploi. Les entreprises qui ont déjà fait des efforts exemplaires dans ce sens, seraient les perdants, puisque le quota ne tiendrait pas compte de tous ceux et toutes celles dont la place de travail a été maintenue dans un souci d'intégration.

Le PBD aimerait donner la possibilité aux entreprises de réaliser eux-mêmes les changements nécessaires. Pour cela, il faut qu'elles soient d'avantage sensibilisées à la nécessité de la réinsertion professionnelle, ce qui demande un gros effort de la part des institutions et administrations concernées. Si malgré tout, les entreprises ne seraient pas prêtes à faire leur part, un système de quotas deviendra incontournable. Car sans la réinsertion professionnelle des presque 17'000 rentiers AI actuels, les buts de la 6^e révision de l'AI ne pourront pas être atteints. Le PBD reste pourtant confiant que ce but pourra être réalisé sur une base volontaire.

Renseignements:

Hansjörg Hassler, Conseiller national

16.12.2010